

Médi(t)ations environnementales autour du phénomène "Bové"

Mardi d'*Ethos*, Rennes, 6 mars 2001

Dominique Vermersch¹

Fait commun de ces dernières décennies, l'amplification des questions environnementales semble se poursuivre inexorablement. De la contribution des gaz à effet de serre à des modifications climatiques objectivement perceptibles, aux phénomènes de pollutions atmosphériques et aquatiques, en passant par l'extinction d'espèces animales, la problématique environnementale se déploie aujourd'hui du local au global, rappelant s'il en est besoin la permanente fragilité de la condition humaine. C'est l'occasion également de réexaminer les rapports immémoriaux que l'homme et la société entretiennent avec la nature. Nos méditations environnementales nous rappellent ainsi que celle-ci demeure un tiers, sujet ou objet de nos rapports éthiques à autrui : inspiratrice de nos conduites morales, mais également lieux et enjeux de conflits éthiques aujourd'hui des plus virulents. Partant de l'analyse de ces conflits, à l'aide notamment d'une incursion chez René Girard, nous verrons dans quelle mesure ensuite la nature nous reste toujours disponible comme instance morale de notre agir humain.

L'environnement à la une

L'emprise voire la surenchère technique à l'encontre de la nature conduit aujourd'hui à un durcissement de ton dans la gestion collective des questions environnementales. Fait préalable à ce durcissement, une conscience écologique qui s'est disciplinée dans les deux

¹ Animateur du groupe *Ethos* INRA, dvermers@roazhon.inra.fr

sens du terme : sortant de sa crise d'adolescence, et simultanément courtisée par un nombre croissant de sciences "dures", celles-ci étant toujours imprégnées au demeurant du questionnement social de leur époque. C'est ensuite l'incertitude qui caractérise les préjudices environnementaux : la controverse scientifique dont ils sont l'enjeu se double d'une controverse sociale quant à l'utilité d'innovations techniques sources potentielles de ces préjudices. L'ambiguïté qui affecte l'intérêt et le devenir des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) utilisés en agriculture apparaît ici comme un cas emblématique. Il s'agit en l'occurrence d'un conflit larvé et sournois entre une ingénierie biologique qui a "enfanté" ces objets hybrides et une ingénierie sociale qui s'échine à soumettre de tels choix techniques à des consensus démocratiques dont l'élaboration et la légitimité restent problématiques. En arrière plan enfin des diverses causes environnementales, se trouve la question de l'appropriation du vivant. Certes, la transformation, la sélection, la manipulation du vivant, de la nature par l'homme, ont toujours procédé d'un projet social qui a beaucoup évolué dans le temps : survivre, se nourrir, commercer, s'enrichir, maîtriser les risques. Cela étant, l'innovation technique manipulatrice du vivant semble aujourd'hui précipiter, anticiper le projet social. Ne se contentant plus de répondre aux besoins humains, le pouvoir innovant souhaiterait les régir, voire les éduquer. D'où l'émergence de sursauts collectifs, contestataires, parfois aussi divers qu'ambigus. En particulier, c'est lorsqu'on en vient à bafouer (politiquement, économiquement) cette assertion populaire suivant laquelle « *la nature est à tout le monde* », que l'opinion publique sanctionne, voire rejette une innovation trop privative du vivant, négligeant la dimension de bien public de celui-ci, dimension par nature difficilement appropriable.

Ainsi, de la controverse autour des OGM au partage international des droits à émission de gaz à effet de serre (considérés par certains pays comme autant de droits au décollage économique), les causes environnementales ne seraient donc qu'un prétexte initiateur et/ou prolongateur de nouvelles luttes sociales. D'objet de méditations, l'environnement naturel devient sujet de médiations. La nature sollicitée en effet comme médiatrice de deux ordres, l'écologie et l'économie, toujours rivaux à court terme pour faire de celle-ci une demeure viable et vivable. Mais en attendant, il s'agit d'une nature, tiers victime ou tiers accusateur, au sein de conflits sociaux désormais mondialisés.

Une clé de lecture

Afin de déchiffrer cette nouvelle figure de Janus contemporaine, tentons une incursion dans l'analyse que propose René Girard concernant la violence mimétique de nos sociétés. L'analyse girardienne est désormais largement connue et reconnue. La nature mimétique des désirs humains engendre leur rivalité qui elle-même génère un cycle de violence dont le paroxysme débouche sur une unanimité contre une victime unique et non pertinente. C'est le *bouc émissaire* dont l'exclusion ou l'élimination réconcilie, pour un temps, la communauté humaine. Un tel processus se retrouve dans la violence collective relatée dans de très nombreux mythes et rites qui en viennent parfois à diviniser la victime désignée à l'unanimité, au vu de la réconciliation sociale apportée par son élimination. René Girard voit dans ces rites victimaires, dans ces « meurtres fondateurs », l'origine de nos institutions sociales et culturelles. *Last but not least*, l'exclusion du bouc émissaire de la communauté a toujours contribué à mieux préciser les frontières du groupe, du clan, de la communauté, ce que Girard exprime par la notion de "clôture victimaire".

Plus intéressant pour ce qui nous concerne est la poursuite de son analyse qu'il effectue dans son dernier ouvrage². Pour Girard en effet, la révélation judéo-chrétienne greffée sur nos diverses cultures humaines a donné une connaissance et une prise de conscience inédites de ces structures permanentes de bouc émissaire sur lesquelles sont fondées nos sociétés. Un tel savoir est désormais quasi-universel, l'usage moderne de l'expression "bouc émissaire" confirmant d'ailleurs cette prise de conscience. Cependant, l'affranchissement proclamé de l'homme et des sociétés vis à vis du mécanisme victimaire n'est qu'apparent car le savoir précédent est à double tranchant. Celui-ci contribue certes à dénoncer et éliminer les mécanismes victimaires physiques les plus criants ; mais par une logique de transfert collectif, il peut contribuer cependant à en déployer de nouveaux, nécessairement plus subtils et plus sournois de par la possession même de ce savoir : ce n'est plus le bouc émissaire que nous dénonçons mais *le chasseur de bouc émissaire*, nous croyant nous-mêmes définitivement blanchis et étrangers à tout emballement mimétique à l'encontre du bouc ou du chasseur de bouc.

² Je vois Satan tomber comme l'éclair Ed Grasset, 1999.

Supposés affranchis des mécanismes victimaires, il en découle comme une inversion des rôles : l'emballage mimétique accusateur contemporain ne porte plus sur une victime, bouc émissaire désigné, mais plutôt sur le ou les responsables des victimes. L'accusation devient doublement oblique : le souci des victimes contient implicitement une accusation de ceux qui en sont déclarés responsables ; l'accusation elle-même transite par un tiers sujet ou objet qui permettra justement de passer du statut de victime à celui d'accusateur, selon les situations et les opportunités, tiers victime ou tiers accusateur... Voilà une première clé de lecture de nos préoccupations environnementales précédentes : elles charrient et nourrissent conjointement et quasi-systématiquement bien d'autres revendications et accusations : profits immodérés des uns, libéralisme totalitaire des autres, délitement du tissu social, exploitation des pays en développement, dumping social... Dès lors, la défense de l'environnement a souvent l'allure d'un cheval de Troie, un véhicule d'autant plus usité que font défaut aujourd'hui les vecteurs idéologiques d'antan, pourfendeurs des oppressions impérialistes.

Ce souci moderne des victimes est désormais quasi-universel de par le démantèlement progressif des sociétés religieuses archaïques et de leurs clôtures victimaires. Opéré justement par le savoir collectivement acquis sur les mécanismes d'emballage mimétique, Girard voit dans ce démantèlement le catalyseur essentiel de la globalisation contemporaine dans ses expressions culturelle, politique, sociale et économique. Cette globalisation vise à entériner la fin des clôtures victimaires, clôtures qui ont aujourd'hui pour expression les nations modernes. Dans ce monde en mutation, le caractère oblique de l'accusation précédente se renforce, la victime sans frontières devient anonyme et inconnue : tel est son statut moderne, façonné au fil des siècles par l'acquisition de ce savoir authentique sur les structures victimaires originelles de nos sociétés. Expression des plus conséquentes de ce statut moderne : le droit d'ingérence ou d'assistance humanitaire, applicable notamment dans le cas de conflits, et qui entérine formellement la fin des clôtures précédentes, le fait qu'une victime bouc émissaire ne peut plus être chassée définitivement puisque désormais le monde est sa nation. Cela dit, le nouveau décorum mondialisé va intégrer également les causes environnementales, globales par nature, celles-ci allant jusqu'à constituer un palliatif aux croyances religieuses jugées désuètes. Le sentiment religieux de l'homme moderne se réduit alors à une sorte de panthéisme. La préservation de l'environnement est fréquemment mêlée en effet au retour d'une religiosité

diffuse fondée, entre autres, sur une transcendance naturelle dont l'espèce humaine ne pourrait s'écarter durablement sous peine de disparaître.

Dans un univers déritualisé où la culture se complaît à réduire la révélation judéo-chrétienne au rang de simple mythe, la violence issue de nos rivalités mimétiques est comme laissée à elle-même. Reniant l'antidote que constitue cette révélation, nos communautés humaines se privent désormais de toute protection sacrificielle, ce qui apparaît comme une prétention non seulement démesurée mais dangereuse voire irresponsable. D'interdits religieux censés canaliser tant bien que mal la violence de nos désirs mimétiques, on s'interdit plutôt aujourd'hui la référence au fait religieux, à sa portée explicative et normative. Considéré (à tort) comme inéluctablement victime dans nos sociétés, le religieux se retire et ce, à une échelle planétaire, mondialisée.

Interdite physiquement, la violence dans sa partie immergée se fait alors psychologique : les mécanismes victimaires doivent se faire plus subtils et plus sournois, allant jusqu'à s'insinuer dans les rapports sociaux les plus intimes. Comme partie émergée de l'iceberg, la violence s'exprime dans l'économique : ce mouvement de fond a été analysé, il y a plus de vingt ans déjà, par Dumouchel et Dupuy³ en s'appuyant sur la thèse girardienne. En effet, la sphère du sacré et du religieux ayant vocation notamment à gérer la violence humaine, cette dernière se voit régulée aujourd'hui par l'économie marchande dans des sociétés religieusement affadies. Et de "l'économie barbare" à "l'horreur économique", il ne manque pas de commentateurs plus ou moins avisés pour percevoir et dénoncer une "loi du marché" qui ne serait en définitive que l'expression agrégée et anonyme d'une violence humaine rendue de nouveau à elle-même.

Bové l'enchanteur ?

Sans aller jusqu'à rappeler les conclusions apologétiques du dernier ouvrage de René Girard, les rappels synthétiques précédents suffisent, nous semble-t-il, comme clé de

³ Dumouchel P., Dupuy J.-P., (1979) : L'enfer des choses, René Girard et la logique de l'économie. Ed du Seuil, Paris, 264p.

lecture à ces diverses médiations environnementales. Comme le martèle l'auteur lui-même, cette clé est à double tranchant, utilisable par chacun d'entre nous, pour un meilleur comme pour un pire étroitement imbriqués. Notre monde désenchanté, et violent de surcroît, n'en appelle-t-il pas en effet à de nouveaux enchanteurs, apparemment non violents, dont tout nous porterait à les croire et à les suivre ? Exemple emblématique à ce propos, notre pourfendeur international de la malbouffe⁴, dont le discours politique incarne fidèlement et pour ainsi dire intelligemment la problématique girardienne ; la naïveté ou le stratagème se situant plutôt dans la croyance enthousiaste de pouvoir s'en sortir de manière "non violente".

Ce qui est en jeu au-delà de la malbouffe : le devenir de l'agriculture paysanne malmenée par l'emprise industrielle des biotechnologies, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la mondialisation incontrôlée. La contestation a pour elle le recul de l'histoire commune entre la nature et l'agriculture : près de 10000 ans à l'horloge de l'humanité. Histoires de nécessités et d'adversités ; de tumultes mais également de prouesses ; histoires singulières et plurielles, tellement entrelacées aujourd'hui que leurs devenirs respectifs semblent ne pouvoir échapper à une destinée commune. Certains d'ailleurs sont pressés d'en finir : l'agriculture, comme "dernière" activité économique à "libéraliser", n'a-t-elle pas à se plier au sens d'une fin de l'Histoire où l'échange et l'intérêt marchands expliqueraient in fine toute réalité sociale ? L'inéluctable prôné par les uns fait cependant l'objet d'une résistance active pour les autres. Au-delà de l'ambivalence voire du paradoxe de l'événement, l'échec de la conférence de Seattle de novembre 1999, préalable à un nouveau cycle de négociations commerciales internationales, en est une nouvelle illustration. De bouc émissaire retardant une salutaire libéralisation des échanges, voilà désormais que l'agriculture paysanne, celle des terroirs (terroirs des pays développés, entendons-nous bien...) et de la multifonctionnalité, celle qui prétend cultiver et garder l'environnement, voilà que celle-ci s'érige en "clôture" et fédère les résistances culturelles à la tutelle seigneuriale de la globalisation des marchés. Cette jacquerie post moderne bénéficie d'avocats académiques qui n'hésitent pas à voir et formaliser le maintien

• ⁴ Bové J., Dufour F., Luneau G., 2000, Le monde n'est pas une marchandise. Ed La Découverte, Paris, 238p.

d'agricultures plurielles à l'échelle de la planète comme alternative politique et pierre angulaire d'une réorganisation de la mondialisation des échanges⁵.

Nous laissons le lecteur lui-même établir la concordance singulière entre la problématique girardienne et l'illustration qu'en apporte jusqu'à un certain point le cas Bové et ses ambiguïtés. Ainsi, l'alibi environnemental laisse vite deviner une écologie politique où la technique est à la fois fustigée du fait de son apparente autonomie vis à vis du contrôle social et politique ; tout en étant largement usitée, ne serait-ce que pour assurer via internet la coordination et la résonance médiatique et mondialisée... des "actions anti-mondialisation". Certes, l'argumentaire économique de la Confédération paysanne, le syndicat agricole dans lequel se positionne José Bové, s'avère souvent pertinent. Le marché est bien vu comme exutoire des violences humaines ; mais faut-il pour autant diaboliser la loi du marché, comme si nous étions totalement étrangers à la genèse de celle-ci ? Cette fameuse loi du marché n'est autre que l'expression d'un consensus social entre producteurs et consommateurs ; la nouvelle militance plurielle entre paysans, consommateurs et écologistes contribue en fait à l'évolution de ce consensus, sous l'expression par exemple de nouvelles formes d'échanges marchands, réputés plus équitables.

Nostalgies champêtres

Toujours dans le même argumentaire, la loi du marché est vue comme une sorte de rouleau compresseur, unique responsable de l'industrialisation à grande échelle des secteurs agricole et de la transformation agro-alimentaire, de la consommation alimentaire de masse, de la désertification des campagnes et tutti quanti. La simplicité de l'analyse laisse facilement deviner en creux le souci d'exploiter le registre de la nostalgie : nostalgie des goûts d'antan, du marché du village et des relations économiques de proximité. Nostalgie plus générale encore du *jardin d'Eden* que chacun d'entre nous véhicule plus ou moins consciemment et qui se traduit par nos attentes modernes et pressantes à l'égard de l'agriculture : une sécurité sanitaire optimale, la sauvegarde d'une « agriculture paysagère »

⁵ Mazoyer M., Roudart L., 1997, Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise

exempte de dumping écologique, la préservation impérative des ressources vitales que sont l'eau et le sol. Nostalgie éthique en définitive : l'homme en effet continue à pressentir que la nature dans son intégrité lui est donnée comme instance morale, c'est à dire à même de pouvoir éclairer sans l'entraver son agir personnel et social ; alors que dans le même temps, c'est de moins en moins la nature qui l'entourne mais une technonature⁶, c'est à dire une artificialisation de la nature par les techniques dont la société doit désormais assurer la maintenance. Cette technonature ne reflète alors que le propre agir de l'homme, voire sa propre errance culturelle. L'intuition morale, si tant est que l'on s'y réfère, n'est plus que partiellement basée alors sur un rapport indirect avec les choses de la nature.

Ethos agricole

Au-delà de son caractère nostalgique, l'évocation du jardin d'Eden renvoie à la réalité du jardin : un lieu, une demeure où l'on aime séjourner. Par ailleurs, l'étymologie même du terme éthique renvoie à l'assertion suivant laquelle "demeurer", "habiter" dans un agir moral juste suppose une "demeure", "un habitat", une communauté de convictions partagées. Celle-ci s'incarne dans un ethos social, ensemble des habitudes morales et des normes qui structurent nos sociétés. La nature fournirait en quelque sorte une "*préfiguration*" de cet ethos, préfiguration à la fois investie et transmise par l'activité agricole, préfiguration qui comporterait en outre une part d'indétermination, support en définitive de la liberté et de la créativité humaines.

Cet ethos est aujourd'hui relativisé et déstabilisé par le progrès des connaissances scientifiques, sciences humaines incluses. La synergie précédente entre "habitudes" et "habitat" est mise à mal, voire laminée par un relativisme éthique facilement véhiculé par l'extension marchande des relations sociales, contribuant ainsi au passage fustigé vers une société de marché et réduisant *in fine* au silence la conscience collective. En corollaire, l'agir politique se trouve marginalisé, de même que la question des limites et des normes de la

contemporaine. Seuil, Paris, 529 p.

⁶ L'expression est due à Roqueplo Ph. (1997), *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Ed. INRA, Sciences en questions.

manipulation de la nature, problème pourtant central de notre responsabilité éthique. Si l'on admet donc cette vocation de l'agriculture à faire mémoire de cette préfiguration morale de la nature, l'on saisit mieux désormais pourquoi cet "ethos agricole" se retrouve en première ligne des manifestations anti-mondialisation, de la contestation de cette société de marché, du rejet d'une fin de l'Histoire qui lui appartiendrait pour reprendre Fukuyama.

Mais tout ceci révèle comme en creux l'urgente nécessité de retrouver et de s'accorder sur des modes d'appropriation de la nature et du vivant à même de pouvoir contenir, dans les deux sens du mot⁷, un échange marchand contributeur de bien-être pour l'humanité toute entière. Dans ce sens, appréhender de nouveau la nature comme instance morale, c'est tout simplement rendre compte de l'exigence suivant laquelle "la nature est à tout le monde", qu'elle est une nature de don, appelée à se donner. Ceci implique un partage équitable des ressources et de leur utilisation. Autrement dit, une exigence morale portée par la nature elle-même qu'il convient certes de discuter, de reconnaître, voire de mettre en œuvre par les diverses médiations économiques et politiques. La nature, instance morale, c'est qu'enfin elle ne cesse pas d'être objet d'émerveillement et de contemplation. Il en découle matière à suggestions pour une « économie » renouvelée de la nature mais probablement également pour une connaissance plus fine de ce qu'est l'homme lui-même dans sa singularité.

⁷ Je renvoie ici à l'ouvrage de Dupuy (1992) : le sacrifice et l'envie : le libéralisme aux prises avec la justice sociale.